

DÉPARTEMENT
LOZÈRE

ARRONDISSEMENT
Mende

CANTON
Nasbinals

MAIRIE DE MARCHASTEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

du 13/04/2013

Nombre

de conseillers en exercice	9
de présents	7 + 1 proc
de votants	8

L'an deux mille treize et le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Objet

Eclairage public
Les Gerles

Étaient présents : Mr Roger BRUN, Mr Bernard CRUEIZE, Mme Sylvie CRUEIZE Mr Eric MALHERBE, Melle Denise ROUEL, Mr Jacques THIOT, Urbain VIGIER

Absents : Mr Guy ENSUQUE, Mme Sylvie CRUEIZE qui a donné procuration à Mr Eric MALHERBE

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Bernard CRUEIZE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le maire expose la proposition du SDEE de changer le candélabre des Gerles et de réaliser en même temps un peu d'enfouissement.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de réaliser ces travaux en 2013 et donne tout pouvoir à Monsieur le maire pour signer tout document relatif à la réalisation de cet éclairage public.

NOTA- Le Maire certifie que la convocation du Conseil avait été faite le 08/04/2013

Pour extrait conforme au registre
Fait à MARCHASTEL le
13/04/2013
Le Maire

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents

Acte rendu exécutoire, après
dépôt ou transmission en
Préfecture le 13/04/2013
et publication ou notification
le 13/04/2013